

**Informations Clés pour l'Investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**LAZARD HUMAN CAPITAL**

**Compartiment de la SICAV LAZARD FUNDS**

Ce compartiment d'OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS  
FR0014009F89 - RC EUR

**Objectif et politique d'investissement**

**Classification du Compartiment :** Actions internationales

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion du Compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MSCI World des marchés développés en investissant dans des entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain : i.e., le processus mis en œuvre par l'entreprise pour former, transmettre les savoirs, motiver, fidéliser, recruter ses collaborateurs en fonction de ses besoins dans le cadre de sa stratégie de développement. Toutefois, en raison de la réduction de l'univers d'investissement effectuée par le gestionnaire, la performance de l'OPC pourra s'éloigner de cet indicateur de référence.

La gestion du Compartiment s'assure que les entreprises sélectionnées ne nuisent pas aux autres critères environnementaux, sociaux et s'assure des principes de bonne gouvernance (ESG). Le Compartiment fait l'objet d'une analyse respectant un principe de double-matérialité : le gestionnaire, appuyé par les spécialistes ESG de Lazard Frères Gestion, analyse les risques liés à une mauvaise gestion du Capital Humain et cherche à bénéficier des opportunités générées par les sociétés ayant les meilleures pratiques sociales sur cinq indicateurs : le nombre d'heures de formation par employé et par an, le pourcentage de femmes dans l'encadrement supérieur, le taux de rotation annuel des effectifs, l'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité, l'étendue de l'attribution des avantages sociaux. Les entreprises retenues sont systématiquement identifiées comme les meilleures sur au moins un indicateur. L'analyse extra-financière de ce Compartiment promeut les pratiques sociales des entreprises au travers d'une politique d'engagement et d'une politique de vote aux assemblées générales. Un score interne Capital Humain évalue trimestriellement la performance générale des titres en matière de Capital Humain.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment poursuit un objectif social au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

A partir du « MSCI World des marchés développés », nous procédons à plusieurs étapes de sélection. Pour définir un univers d'investissement réduit nous appliquons le filtre à partir de cinq critères et nous retenons :

- 1) Les entreprises les mieux classées sur au moins l'un des indicateurs suivants :
  - Le nombre d'heures de formation par employé par an (indicateur quantitatif) ;
  - La part de femmes à des postes d'encadrement supérieur (indicateur quantitatif) ;
  - Le taux de rotation annuel des effectifs (indicateur quantitatif) ;
  - L'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité (indicateur qualitatif) ;
  - L'étendue de l'attribution des avantages sociaux (indicateur qualitatif).

Conformément à une approche « Best in Universe », les entreprises intègrent l'univers d'investissement uniquement si : elles sont parmi les meilleures 10% sur les indicateurs de nature chiffrée (quantitatif) ou bien lorsque MSCI ESG Manager leur accorde le niveau le plus élevé sur les indicateurs qualitatifs, décrits par une phrase.

2) Ensuite, nous nous assurons que les entreprises sélectionnées à ce stade ne nuisent pas aux autres critères environnementaux, sociaux et qu'elles ont de bonnes pratiques de gouvernance. Pour cela, un filtre est appliqué, excluant les entreprises les moins bien classées en matière d'environnement, de social et de gouvernance, basé sur les notations d'un fournisseur de données extra-financières (CCC ou B chez notre partenaire extra financier, MSCI ESG Manager).

3) A partir de cet univers réduit nous éliminons les 20% de valeurs les moins bien notées sur la base de notre Note Interne Capital Humain pour obtenir notre univers d'investissement. Nous avons tout d'abord établi une note sur chaque indicateur, la note globale Capital Humain est établie à partir d'une moyenne équilibrée des notes sur chacun des 5 indicateurs. Pour calculer cette note, nous utilisons les indicateurs bruts du prestataire externe MSCI ESG Manager que nous complétons et actualisons par les données obtenues lors d'engagements auprès des entreprises. Ces indicateurs sont agrégés en une note comprise entre 0 et 10, attribuée selon une échelle définie par le gérant et les analystes ESG. La note globale Capital Humain est obtenue à partir d'une moyenne équilibrée des notes sur chaque indicateur. Cette note nous permet alors de réduire l'univers de départ de 20%, pour aboutir à l'univers d'investissement final. Alors qu'une valeur entre dans l'univers d'investissement sur un des indicateurs seulement, la réduction de l'univers de départ pour aboutir à l'univers final investissable se fait en tenant compte de la performance de l'entreprise sur les 5 indicateurs. C'est suite à cette ultime étape d'exclusion que nous disposons de l'univers d'investissement final.

En cas de non-éligibilité à l'univers d'un titre présent en portefeuille, la position sera cédée dans un délai de trois mois.

Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes. Toutefois, l'étendue et la manière dont les problématiques et les risques liés à l'investissement durable sont intégrés au sein de sa stratégie varient en fonction de certains facteurs tels que la classe d'actifs, la zone géographique et les instruments financiers utilisés. Le portefeuille sera composé de 90% minimum de son actif net en actions internationales. Le portefeuille sera composé à hauteur de 90% minimum de l'actif net en actions de grandes capitalisations (supérieures à 10 milliards de dollars US) cotées dans les pays développés au sens du MSCI World et 10% maximum de l'actif net en actions de petites et moyennes capitalisations (inférieures à 10 milliards de dollars US) cotées dans les pays développés au sens du MSCI World.

Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le Compartiment peut utiliser des futures sur actions, indices actions et de change, des options sur actions et indices actions et des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés, pour couvrir le portefeuille aux risques action et de change. Il s'agit d'une utilisation discrétionnaire et non permanente en fonction des évolutions de marchés.

**Information benchmark :** L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

**Affectation des sommes distribuables :**

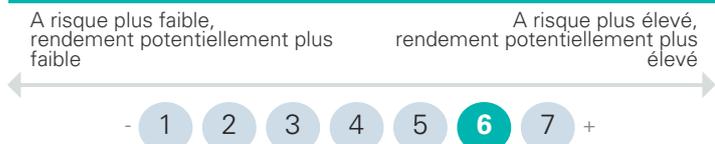
Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

**Profil de risque et de rendement**



**Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :**

- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.

**Explication de l'indicateur et ses principales limites :**

L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	2,28%*
----------------	--------

### Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

\*Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées se fonde sur une estimation de frais du 1er exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de ce Compartiment, disponible sur le site internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par le Compartiment.

**Date de création du Compartiment :**

**Devise :** EUR

**Indicateur de référence :**  
MSCI World

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** CACEIS BANK.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Compartiment :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce Compartiment.

Le Compartiment propose d'autres catégories d'actions définies dans son prospectus.

Ce Compartiment est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **31/10/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.